



REDEVANCE AD VALOREM

Article 113 du code pétrolier

Trimestre :

A souscrire au plus tard le 20 du mois suivant le trimestre

IDENTIFICATION DU REDEVABLE	
NIF	
Nom Prénom/Raison sociale.....	
BP.....	Tél.....
Ville ou commune :	
Quartier :	Rue :.....

Référence du contrat pétrolier. du permis ou de l'autorisation

I. LIQUIDATION					
Production totale (a)	Consommation interne (b)	Base taxable (c= a-b)	Valeur	Taux	Montant
Total					

II. PAIEMENT (OBLIGATOIREMENT JOINT)	MONTANT
N° Chèque ou virement : <i>(Rayer la mention inutile)</i>	
Banque :	
Numéraires :	
Procédé électronique :	
Montant en toutes lettres :	

Date, cachet et signature du redevable (obligatoire)

Certifie, sous peine de sanctions, que les éléments déclarés sont rigoureusement exacts

Date, cachet et signature de l'administration fiscale